MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

مركز البحوث في الاقتصاد
التطبيقي من أجل التنمية
CENTRE DE RECHERCHES EN ECONOMIE
APPLIQUEE POUR LE DEVELOPPEMENT
C. R. E. A. D.

EQUIPE DE RECHERCHE : Economie et sociologie de l'agriculture et de l'alimentation

Groupe : Pastoralisme

ENQUETE SUR LA COMMUNE D'EL-GUEDID (WILAYA DE DJELFA)

TROISIEME PARTIE :

OPINIONS ET ATTITUDES DES ENQUETES VIS A VIS DES PROBLEMES DE LA PRODUCTION PASTORALE

JUILLET 1988
****

PAR: Rachid BELLIL

Adresse : Rue Djamel-Eddine EL-AFGHANI El-Hammadia (BOUZAREAH) Code-Postal 16340-Téléphone 78.12.72 - 78.06.62 TELEX 61520CREAD/DZ

PRESENTATION DU TRAVAIL :

I - ACTIVITES DE PRODUCTION ET TRANSFORMATION.

1. Sur la fixation des éleveurs.
2. Sur la complémentation.
3. Sur l'embouche.
4. Sur l'introduction d'activités annexes.
5. Sur le fait de réserves la steppe au cheptel ~~repteur~~.
6. Sur les maquignons.

II. LA PROPRIETE.

1. Deux actions de l'Etat.
   - A - La R.A.
   - B - La Loi sur l'APF.
2. Deux questions révelatrices
   - A - Sur l'octroi des parcours aux producteurs de la ferqa
   - B - Sur la privatisation des parcours.
3. Sur les propriétaires absentéïstes.

III. SUR LES LABOURS EN STEPPE.

IV . LES RAPPORTS AVEC CAPCS / COOPSTEP.

V . PERCEPTION DE L'AVENIR.

VI. AVENIR EXPRIME POUR LES ENFANTS.

VII. L'AIDE DE L'ETAT.

Le questionnaire passé à El-Guedid en juin 1987 s'articulait sur trois grands axes, les deux premiers visaient une meilleure connaissance :

- du milieu humain : familles, ménages, existence réelle de la fraction comme unité sociale, conditions de vie, scolarisation, habitat...

- des systèmes de production composés par l'élevage et la céréaliculture. Le troisième axe s'appuie sur la saisie des "avis" ou "points de vue" des enquêtés sur un certain nombre d'éléments qui constituent leurs univers de préoccupations, d'aspirations, et tout simplement leur relations à certains problèmes qu'ils vivent de manière objective. Ces éléments sont les suivants; il s'agit des avis sur :

1 - L'embouche,
2 - La complémentation,
3 - L'utilisation du camion,
4 - Les labours en steppe,
5 - Les propriétaires absentéïstes,
6 - Les maquignons,
7 - Les mises en défens,
8 - Le fait de réserver la steppe au cheptel repteur,
9 - L'introduction d'activités annexes,
10 - La fixation des éleveurs,
11 - La troisième phase de la R.A.
12 - La Loi sur l'A.P.F.,
13 - L'ancienne C.A.P.C.S.,
14 - L'octroi de la propriété des parcours aux producteurs de la steppe,
15 - La COOPSTEP,
16 - La privatisation des parcours,
17 - Les propositions d'actions pour l'Etat en vue de l'augmentation dela production ovine,
18 - L'avenir de l'exploitation.

19 - Les projets et obstacles à surmonter.

20 - L'avenir de leurs enfants (garçons et filles).

Comme on le constate, ces questions renvoient à plusieurs domaines d'intérêts.

1°) Les activités de production et leurs transformations (questions: 1, 2, 3, 9, 6, 10).

Il s'agit de voir comment les chefs de ménages pensent leurs activités actuelles et comment ils réagissent à l'introduction d'éléments nouveaux dans les activités de production : moyens mécanisés" (camions, tracteurs); activités annexes i.e : combinaison de l'élevage ovin traditionnel avec d'autres types d'élevages; embouche complémentation; la question de la fixation des éléveurs et enfin les rapports entretenus avec les maquignons qui est aussi liée au problème du maintien sur la steppe du cheptel repteur uniquement.

2°) La propriété (qu. 11,12,14,16).

On essayera d'approcher :

- les changements induits par la RA et l'APF dans la perception de la propriété.

- les possibilités d'évolution qui découleraient de la privatisation des parcours et de l'octroi de la propriété des parcours aux producteurs de la ferqa.

Cette question étant liée à la perception des propriétaires absentéïstes en tant que tels (pourquoi devient on absentéïstes) et comme catégorie sociale.

3°) La dégradation de la steppe (qu. 47).

On pourra faire le point sur les risques que font peser sur la steppe les labours avec les moyens mécanisés et ce que les enquêtés pensent des mises en défens.

4°) Le rapport aux institutions de l'Etat directement liées à la production : CAPCS/COOPSTEP, dans la comparaison qui s'établit entre ces deux institutions ou se fera une idée sur la perception des changements, évolution, amélioration des services rendus (qu. 13, 15).

5°) Rapports avec l'avenir (qu. 19,20).

Les questions 18,19,20 nous renvoient à la perception par les chefs de ménages de leur avenir; et dans quels sens ils orientent celui de leurs enfants.

6°) Enfin on établira un inventaire, et une typologie des propositions d'actions suggérées (ou formulées) par les enquêtés en direction de l'Etat; propositions qui correspondent aux attentes et aux types des rapports qu'ils entretiennent avec le centre de décision. On ajoutera à cette dernière question des relations entretenues par les enquêtés avec certaines institutions officielles : (qu. 17 + N - 59).

Il est utile de préciser que la technique d'enquête reposait sur le questionnaire avec des questions ouvertes (que pensez-vous de..., quel est votre avis sur...) les données analysées sont constituées par des réponses brèves en général et assez vagues souvent stéréotypées. Ce n'est donc pas à une analyse de contenu que nous nous livrons (ce qui eût été possible dans le cas d'entretients enregistrés) mais à un inventaire catégories de réponses.

I - ACTIVITES DE PRODUCTION ET TRANSFORMATION :

1.1. - Sur la fixation des éleveurs.

Sur la base des réponses nous pouvons dégager le tableau suivant:

	Nomades	Semi-Nomades	Sédentaires	TOTAL
Contre	6	7	56	69
Possible	1	2	8	11
Sans avis	1	2	8	11
TOTAL	8	11	72	91

Les chiffres :

Les chiffres montrent nettement que les enquêtés optent pour un rejet de l'idée de fixation des éleveurs. Or, si cela paraît compréhensible pour les nomades et semi-nomades en ce qu'il s'agit d'un point de vue qui renforce et rend manifeste leur volonté de ne pas se sédentariser; cette condamnation de la fixation est moins évidente pour les sédentaires : 78% des chefs de ménages sont contre la sédentarisation et 11% l'estiment possible.

L'Interprétation des avis :

1°) Pour les nomades et semi-nomades :

La fixation est rejeté car elle
- est incompatible avec l'élevage qui exige le déplacement.
- provoque une destruction des parcours.

La fixation serait possible à condition d'assurer l'approvisionnement régulier en aliment du bétail; on en s'occupent plus d'agriculture (pour produire soi/ - même une partie de l'alimentation du bétail).

b) Possible:

1 - "Il faut de l'alimentation complémentaire pour le bétail"

2 - "Les sédentaires font l'embouche mieux que les nomades"

3 - "Ce sont les sédentaires qui engraissent bien"

4 - "S'il y a de l'eau, c'est bien pour les éleveurs de se fixer

5 - "Il n'y a plus de ventes, les gens doivent s'adapter

C) Réponses mitigées.

1 - "Quand on a tout sur place c'est bien, si non le nomadisme c'est mieux"

2 - "Ceux qui ont beaucoup de bêtes doivent se déplacer, pour les petits ce n'est pas important"

3 - "C'est bon de se fixer, s'il y a des bergers nomades".

Les avis qui s'expriment contre la fixation se répartissent en trois catégories :

- La première insiste surtout sur la relation cheptel ⟶ parcours ⟷ déplacements.

- La seconde a pour référence le modèle de l'éleveur classique qui vit sur la steppe au milieu de son troupeau; et a une connaissance précise des techniques d'élevage.

- La troisième catégorie est nettement pessimiste : la fixation, la sédentarisation c'est la fin du nomadisme et de l'élevage : c'est la "catastrophe".

Pour les avis qui estiment possible la poursuite de l'activité d'élevage en milieu sédentaire, l'insistance porte sur la nécessaire disponibilité de deux facteurs essentiels : l'aliment du bétail et l'eau. Ces produits assurés permettent la pratique de l'embouche (engraissement) que certains jugent mieux réussie par les sédentaires que les nomades. On relèvera le point de vue selon lequel la disparition de la tente doit pousser les gens à s'adapter c'est à dire à se sédentariser en habitant une maison en dur. L'élevage est ici lié à la tente comme habitat-symbole d'un mode de vie condamné irrémédiablement.

Les réponses "mitigées" ont ceci de particulier qu'elles ne sont pas guidées par un jugement radical, comme si tout n'est pas définitif comme si on essayait encore de jouer sur les deux tableaux : sédentarité et nomadisme. La possibilité de choisir est directement fonction des possibilités offertes par le réel : "quand on a tout sur place c'est bien"...; ce tout renvoie a la disponibilité de l'aliment du bétail et de l'eau essentiellement. A ce niveau, la réponse est plutôt favorable à la sédentarisation, à la fixation des éleveurs; on peut penser que le "tout" renvoie aussi à un habitat en dur considéré comme plus confortable, à la possibilité de scolariser les enfants...

Mais si le tout ou les éléments essentiels qui le définissent venaient à manquer: ..." le nomadisme c'est mieux". La fixation est ici assortie de conditions qui témoignent d'une certaine méfiance,"le nomadisme c'est mieux", cela signifie qu'on peut toujours se débrouiller pour nourrir le cheptel lorsqu'on se trouve sur les parcours avec les moyens de se déplacer. La seconde réponse se fonde sur la taille du troupeau, en milieu sédentaire seul un petit troupeau peut subsister ce qui signifie que l'élevage ne constitue plus l'activité essentielle, principale, mais une source d'appoint, un complément. Enfin ce complément est situé sur un autre plan par la 3e réponse : on peut se sédentariser s'il y a encore des bergers nomades pour conduire, sur les parcours, le troupeau. Ici aussi la fixation n'est pas jugée définitive pour tout le monde.

Ce que l'on peut déduire de toutes ces réponses c'est l'existence d'un sentiment de méfiance/prudence vis à vis de la fixation. Sentiment assez "irréel" quand on constate la brutalité : qui accompagne souvent le phénomène de sédentarisation. En fait, on se sédentarise quand on a tout perdu et même dans ce cas on conseille à ceux qui sont toujours sur la steppe d'y rester, de ne pas s'engager dans l'irrémédiable.

1.2. Sur la complémentation.

Avant d'aborder l'analys des avis qui se sont exprimés sur la complémentation, voyons d'abord à quelles périodes cette pratique apparaît puis se généralise.

TABLEAU N°2 : PERIODES D'ADOPTION DE LA COMPLEMENTATION/MODE DE VIE.

PERIODES	NOMADES	SEMI-NOMADES	SEDEN-TAIRES	TOTAL	%
1945	/	/	/	/	/
1954	/	/	/	/	/
1962	/	1	1	2	2,2 %
1973	2	5	31	38	41,75 %
1979	3	3	16	22	24,2 %
NON REPONSES	3	2	24	29	31,85 %
TOTAL	8	11	72	91	100 %

Il apparait clairement que la pratique de la complémentation se généralise avec la période de sécheresse des années 70. Pour la première fois sune période de sécheresse prolongée n'est pas accompagnée d'une baisse trop importante du troupeau parce que celui-ci a été nourri par des apports extérieurs. Cette donnée constitue bien sûrs un des éléments qui explique la perturbation du rapport entre troupeau et parcours.

Ceci dit, les avis exprimés sur la pratique de la complémentation gravitent autour de cinq relations : la complémentation est considérée, par rapport à l'embouche, au cheptel, à la végétation, au bénéfice et enfin aux moyens financiers des éleveurs.

a) Relation complémentation/embouche.

L'embouche est source de bénéfices pour l'éleveur, reconnaît une grande partie des enquêtés; on ajoute qu'elle aide l'éleveur a améliorer sa situation. Cependant plusieurs d'entre eux signalent aussi,

comme nous l'avons déjà vu a propos de la question relative à la fixation des éleveurs, que les sédentaires pratiquent mieux l'embouche que les nomades sans toutefois avancer d'arguments.

D'une manière générale il est affirmé que c'est l'alimentation complémentaire qui sauve le cheptel, qui permet de conserver le troupeau et de l'améliorer. La complémentation améliore le taux de reproduction des brebis. Par ailleurs, les bêtes nourries avec de la complémentation sont en meilleure santé. Cette relation bien sûr est directement liée à l'état des paturâges.

d) Relation complémentation/végétation.

La complémentation est jugée indispensable si l'on veut maintenir la taille du troupeau et bien sûr sa croissance; car elle permet de pallier à la dégradation du tapis végétal et à sa pauvreté, surtout en hiver. Il y a peu de parcours encore intéressants. Les parcours ne suffisent donc plus pour assurer une alimentation convenable du troupeau et de plus, les récoltes sont trés mauvaises ces dernières années. On comprend dans ce contexte que le jugement porté par les enquêtés sur l'ex CAPCS ou la COOPSTEP sont directement fonction de leur capacité à les ravitailler régulièrement en alimentation complémentaire (orge).

e) Relation complémentation/bénéfice.

D'une manière générale les enquêtés répondent que la principale source de profit des éleveurs est dans l'embouche; quelques uns seulement s'inscrivent en faux contre cet avis en affirmant qu'il y a trop de dépenses. L'affirmation de l'existence du profit est cependant pour un grand nombre tempéré par la condition de disponibilité de l'orge au prix de la taxe. La cherté de l'orge acquise au marché noir amène quelques enquêtés à affirmer que la complémentation est bénéfique lorsque l'orge provient de la production personnelle, ce qui reste aléatoire vu que l'on a une bonne récolte toutes les cinq années voire plus.

f) Relation complémentation / moyens financier.

Le cheptel disparaîtrait sans complémentation; or celle-ci coûte de plus en plus cher, vu la pénurie et la généralisation du marché noir. Entre ces deux faits, trés peu d'éleveurs - que l'on peut considérer comme aisés - affirment rentable l'élevage même avec des achats d'orge au marché noir. La majorité des enquêtés se plaint de cette cherté et il n'est pas étonnant que près de la moitié des enquêtés ne possède plus de troupeau (47% des chefs de ménages).
La pratique de l'élevage se trouve en fait prise dans une double contrainte, d'un côté la dégradation du tapis végétal qui me permet plus de subvenir aux besoins du troupeau et de l'autre, la cherté de l'alimentation complémentaire et sa non disponibilité .

3 - L'embouche.

L'introduction de l'alimentation complémentaire a favorisé la pratique de l'embouche qui était jusque là plutôt pratiquée dans le Tell. Cette nouvelle activité est surtout considérée à partir de la notion de bénéfice / profit; qui est cependant conditionnée par les moyens financiers et la disponibilité de l'alimentation complémentaire.

a - La relation embouche/profit.

La majorité des enquêtés établissent cette relation : l'embouche est considérée comme :

- indispensable car source de bénéfices et profits
- nécessaire en ce qu'elle permet d'améliorer la situation de l'éleveur.

Il semble donc que l'on pratique l'embouche pour se procurer de l'argent liquide; ce qui signifie que par cette pratique, l'éleveur se trouve directement relié au marché; ainsi ces avis :

- "l'embouche se pratique pour le commerce"
- "l'embouche permet d'alimenter le marché en viande"
- "c'est une bonne chose pour les marchands".

Ce dernier avis semble introduire une note critique : par la pratique de l'embouche, l'éleveur ne se transforme t-il pas en marchand? Ceci est renforcé par un autre avis :

-"Si tout le monde en graisse, qui produira le croît " ?
Est-ce la fin de l'élevage en tant que pratique qui avait sa logique propre. ?

TABLEAU N° 3 : AVIS EXPRIMES SUR L'EMBOUCHE.

	NOMADES	SEMI-NOMADES	SEDEN-TAIRES	TOTAL	%
Bon.Sauf si alim. complémentaire est au marché noir.	1	5	18	24	26,4 %
Bon.mais il faut de l'argent	3	1	8	12	13,2 %
Profits/Bénéfices	3	5	35	43	47,25%
Pas intéressé	1	/	/	1	1,09%
Non réponse	/	/	11	11	12,08%
TOTAL	8	11	72	91	100%

b - Relation embouche/moyens financiers.

Là aussi, les avis sont quasi unanimes : pour pratiquer l'embouche il est nécessaire de disposer d'un capital. Les réponses sont bâties sur le modèles.

- "L'embouche, c'est bons, mais il faut avoir les moyens" ou alors
- "l'embouche, c'est bon pour ceux qui pensent"
- "Il y a beaucoup de bénéfices si on a de l'argent"

Cette sélection dans la pratique est directement liée à la cherté de l'alimentation complémentaire.

c' - Relation embouche/alimentation.

La pratique de l'embouche est intéressante si l'alimentation peut être achétée régulièrement et au prix de taxe. Autrement dit, c'est le marché noir qui provoque une ségrégation entre éleveurs en établissant une dépendance de l'éleveur vis à vis des sources d'approvisionnement. Le seul moyen d'échapper à cette contrainte est liée à la production personnelle de l'agro-éleveur; mais là aussi, la situation est très aléatoire dans les conditions climatiques qui prévalent.

C'est, semble t-il la prise en compte de ces éléments qui font dire à un enquêté que :

- "C'est intéressant quand on pratique de manière temporaire mais on est perdants lorsqu'il s'agit d'une pratique permanente". L'embouche est ainsi plutôt favorable aux maquignons qui disposent du Capital et aussi des relations nécessaires pour se procurer l'embouche au prix de taxe (cf.avis sur les maquignons et la OOPSTEP).

4 - Activités annexes.

La question vise dans une région ou l'activité traditionnelle dominante est l'élevage ovin - à tester les éleveurs sur l'éventualité de l'introduction d'autres types d'élevages, essentiellement (poulailler).
Nous avons rangé dans la rubrique "pour" toutes les réponses favorables, y compris eelles qui sont conditionnées par l'existence de moyens (électricité, eau...)

Les résultats sont les suivants :

TABLEAU N° 4 : AVIS SUR L'INTRODUCTION D'ACTIVITES ANNEXES.

	NOMADES	SEMI-NOMADES	SEDENTAIRES	T O T A L
Pour	8	3	52	63
Contre	/	7	4	11
Total réponses	8	10	56	74
Non-réponses	/	1	16	17
				91

Paradoxalement, les ménages considérés comme nomades (habitant la tente) se déclarent favorables à l'introduction de ces activités, par contre en milieu semi-nomade , on est plutôt contre. Les arguments avancés sont :

- "il n'y a pas de moyens (eau, électricité)"...,
- "ne s'y connait pas",
-"n'y trouve pas d'intérêt"
-"l'élevage des poulets est mauvais, à cause des odeurs",
-"Préfére augmenter son cheptel ovin",
-"l'élevage des poulets ne va pas de pair avec le pastoralisme"

Les réponses s'échelonnent donc avec l'invocation du manque de moyens (ce qui signifie en retour que l'élevage ovin ne nécessite aucun moyen technique particulier) jusqu'à la condamnation ou le rejet comme non compatibles avec l'élevage ovin, ce qui est une manière de réaffirmer la vocation traditionnelle des éleveurs de la région.

En milieu sédentaire, la disponibilité vis à vis des autres formes d'élevage s'explique surtout par la situation vécue :disparition du troupeau, chomâge, manque de revenus stables... On est prêt à tout faire pourvu que "cela améliore le niveau de vie"; ou pour ne pas rester inoccupé : "c'est bon car cela donne du travail";et encore :

"pourvu qu'il y ait un salaire stable".

On le voit; cette génération d'agro-pasteurs que la sécheresse et la perte du troupeau a condamné à la sédentarisation et un chômage; est prête à tout. On se résigne au pis-aller : l'élevage du poulet,encore souligne t-on,"il faut les moyens".

D'autres enquêtés affirment une certaine distance :

- l'élevage du poulets c'est bon pour les chômeurs",

ou tiennent à réaffirmer leur statut :

-" nous sommesdes agro-pasteurs!"
-"chacun doit faire son métier".

Ces réponses montrent qu'il est difficile en l'état actuel de la situation vécue par les enquêtes d'établir des catégories puisque les frontières sont floues, réversibles, il n'y a pas de limite claires, précises entre éléments nomades/semi-nomades et sédentaires puisquà tout moment, les premiers peuvent se retrouver dans le camp des seconds. Ce qui est possible, par contre, de déduire des réponses, c'est dans une certaine mesure une distinction entre-ceux qui sont prêts à tout -et ceux qui maintiennent une certaine vision d'eux-mêmes, fondée sur l'agro-pastoralisme.

5- Sur le fait de réserver la steppe.au cheptel repteur.

Les avis sont assez contradictoires comme le montre le tableau suivant :

TABLEAU N° 5 : AVIS SUR LA RELATION STEPPE-CHEPTEL/MODE DE VIE.

		NOMADES	SEMI-NOMADES 8	SEDEN-TAIRES	TOTAL	%
CONTRE	Le cheptel sera maigre avec chute de product.	2	/	1	3	
	L'embouche aussi doit se faire sur la steppe	1	/	10	11	
	Il y a du profit dans l'embouche(aide l'éleveur)	/	3	12	15	
	Sans précision	1	3	13	17	
	Sous-Total 1	4	6	36	46	50,55 %
POUR	L'éleveur doit élever et n'a besoin que des brebis	2	/	/	2	
	Il y aura suffisamment d'alim.compl.pour les brebis	/	2	2	4	
	Les moutons engraissés ne sont plus utiles à l'éleveur	1	1	6	8	
	Sans précision	/	1	7	8	
	Sous-Total 2	3	4	15	22	24,20 %
	Non - réponses	1	1	21	23	25,25 %
	T O T A L	8	11	72	91	100 %

Nous avons ici une confirmation de l'avis favorable à l'embouche puisque 50,55 % des enquêtés sont contre le fait de ne laisser sur la steppe que le cheptel reproducteur. L'argument essentiel est surtout lié à l'aspect profit : le bénéfice retiré de la vente des animaux engraissés

constitue un appoint monétaire qui aide l'éleveur à nourrir sa famille. La proportion de sédentaires qui répond négativement à la question semble guidée dans son choix par le fait qu'une partie des animaux engraissés sur les parcours lui appartienne. Si nous rassemblons les réponses des nomades et semi-nomades, nous obtenons 10 avis contre et 7 pour. Les réponses allant dans le sens d'une logique pastorale constituent l'essentiel des arguments de ceux qui sont favorables à l'idée de débarrasser la steppe (i.e. : les parcours) des animaux engraissés. Mais on a vu que cette logique n'est défendue que par 24,2% des chefs de ménages.

Dans l'état actuel de dégradation des parcours et de conditions de vie des chefs de ménages, l'embouche ne semble pas représenter un choix mais plutôt une nécessité qui permet de disposer d'un appoint en monnaie lorsque le chef de ménage en a besoin pour subvenir à la consommation de sa famille.

A cette logique de la nécessité qui permet aux éleveurs de subsister dans leur activité s'oppose chez les sédentaires spécialisés dans le maquignonage, une logique du profit qui repose sur la possession d'un capital important de réseaux de connaissances qui permettent l'acquisition de l'alimentation complémentaire. Cette catégorie sociale n'est malheureusement pas représentée de manière significative dans la fraction étudiée. Les réponses qui font référence aux maquignons sont rares (3 sur 68) mais assez significatives :

-"Le fait de ne garder sur la steppe que le cheptel repteur est bon pour l'éleveur, mais mauvais pour le maquignon".

-"C'est bon, ce sont les maquignons qui gagnent dans l'embouche"

-"Bonne chose, il n'y aura pas d'embouche (sur la steppe) et les maquignons seront génés".

On perçoit trés bien dans les deux dernières réponses une joie non contenue à l'idée que les maquignons seraient les grands perdants si l'on mettait en pratique l'idée suggérée. Il est vrai que les réponses

proviennent d'anciens éleveurs sédentarisés à Zenina depuis 1960 (71 ans, gardien à l'ONTF) et à Elguedid depuis 1972 (70 ans, sans activité).

Il reste que d'une manière générale on ne sent pas un rejet systématique de la catégorie sociale des maquignons qui, comme nous allons le voir sont considérés comme des gens qui réussissent tout en étant utiles aux éleveurs.

LES MAQUIGNONS.

D'une manière générale, on peut regrouper les points de vue qui se sont exprimés sur les maquignons par les traits suivants :

a) avis favorables : "utiles", "nécessaires", "indispensable","facilitent la tâche aux éleveurs"; et enfin "activité rentable pour eux. Nous regrouperons les quatre premiers avis dans le libellé : "jouent un rôle positif.

b) Avis opposés : les maquignons sont considérés comme "profiteurs", spéculateurs", (parce qu'ils s'accaparent l'orge de la CAPCS ou COOPSTEP); et "nuisibles".
Nous regrouperons les deux premiers avis sous le libellé "profiteurs-spéculateurs".

TABLEAU N° 6 : AVIS PORTES SUR LES MAQUIGNONS / MODE DE VIE.

	AVIS EXPRIMES	NOMADES	SEMI NOMADES	SE - DENTAIRES	TOTAL	%
FAVORABLES	Jouent un rôle positif	4	7	40	51	
	activité rentable	3	1	15	19	
	Sous-Total 1	7	8	55	70	76,90 %
OPPOSES	Profiteurs-spéculations	/	3	13	16	
	Nuisibles	/	/	2	2	
	SOUS-TOTAL 2	/	3	15	18	19,80%
	Non - réponses	1	/	2	3	3,30%
	TOTAL	8	11	72	91	100 %

Nous constatons que 76,90% des avis exprimés sont favorables au rôle joué par les maquignons, et 19,80 % leurs sont opposés et les dénonçent comme profiteurs, exploiteurs et nuisibles.

Le maquignonage représente ici l'activité d'anciens nomades/éleveurs qui se sont sédentarisés; tout en continuant d'entretenir des liens avec l'élevage. Par cette réussite économique, les maquignons semblent constituer un modèle d'insertion dans les inscrits modernes. A cheval sur le monde de la steppe et celui des villes avec les marchés, les réseaux de distribution de l'alimentation complémentaire; ils apparaissent peut-être comme ceux qui ont pu se soustraire à la dépendance vis-à-vis de la nature.

On peut penser que ceux qui continuent à vivre sur la steppe ont surtout tendance à ne considérer que l'aspect utile des maquignons, qui jouent le rôle d'intermédiaires. Ainsi, sur les 18 avis émanant d'enquêtes nomades ou semi-nomades, 15 sont favorables aux maquignons. Il semble donc que pour ces nomades et semi-nomades, les maquignons représentent en quelque sorte le marché venant vers eux. D'un autre côté il n'est pas étonnant

que sur les 18 avis défavorables aux maquignons, 15 aient été exprimés par des anciens éleveurs sédentarisés. Peut être ont - ils essayé de se reconvertir dans le maquignonage sans réussir? Ou alors, résidants dans le même milieu ne sont- ils pas plus à même de les considérer à partir de ce qu'ils font réellement? C'est à dire à partir de leurs pratiques.

II - LA PROPRIETE.

Nous allons d'abord considérer les avis donnés à propos de la R.A. et de la récente loi sur l'APF; pour voir ensuite les réactions des enquêtés par rapport à deux modes éventuels d'action sur la propriété : l'octroi de la propriété des parcours aux producteurs de la ferqa et la privatisation des parcours, on abordera enfin les considérations développées à propos des propriétaires absentéïstes.

A. Deux actions de l'Etat.

TABLEAU N° 7 : AVIS SUR LA REVOLUTION AGRAIRE / MODES DE VIE.

A V I S	NOMADES	SEMI-NOMADES	SEDEN-TAIRES	TOTAL	%
Pour (bonne chose)	4	6	29	39	42,85 %
Contre(mauvaise chose)	2	5	22	29	31,85 %
Non-réponses	2	/	21	23	25,30 %
TOTAL	8	11	72	91	100 %

a) Ceux qui considèrent la R.A. de manière positive ajoutent :

- "Bon, pour les attributaires",
- "Bon, mais il faut attribuer de bons parcours",
- "Bon si cela avait fonctionné",
- "Bon, car a aidé les fellah",
- "Bon, a condition qu'il y ait attribution individuelle""
- "Bon car nous louons les chaumes des attributaires",
- "Bon car aide les pauvres"...
- "Bon car on a donné des moyens aux attributaires",
- "C'est bon d'attribuer la terre à quelqu'un lorsqu'elle n'est pas exploitée",
- "Bon audébut puis s'est dégradé",
- "Bon, l'échec de la coopérative de Berouth est du à la sécheresse".
- "Bon, si bien prise en charge",
- "La R.A. est une bonne chose mais ne peut réussir dans la steppe à cause de la sécheresse",
- "Bon, l'Etat a aidé le peuple",
- "Bon pour les bénéficiaires mais l'Islam est contre l'expropriation",
- "Bon les pauvres ont été pris encharge par l'Etat",
- "Bon car libéré de l'exploitation".

On trouve donc dans ces avis plusieurs thèmes;:

- Celui de la justice sociale : "la R.A. a aidé les pauvres"; elle libère de l'exploitation".

- Ce thème est lié à celui de l'intervention de l'Etat : "L'Etat à aidé le peuple", les pauvres ont été pris en charge par l'Etat,

- Le thème de l'environnement négatif : la sécheresse est la cause de la non réussite de la R.A.; ainsi à propos de la coopérative de Berouth : "l'échec de la coopérative de Berouth est dû à la sécheresse",

- Le thème de la distinction entre les coopérateurs et les autres : "Bon pour les attributaires"; la coopérative a exclu les éleveurs de la région".

b - Avec ce dernier avis critique on rejoint le camp des enquêtés contre la R.A.

- "Mauvais car ce n'est pas réussi",
- "Pas bon, trop de laisser-aller et les coopérateurs ne travaillent pas (ex : coopérative de Berouth)",
- "Les gens ne travaillent pas pour le Beylik",
- " Dépossédés et attributaires ne travaillent pas leurs terres",
- "A échoué car les gens ne peuvent s'entendre",
- "L'association crée le laisser-aller",
- "Seul les attributaires sont gagnants, pas l'Etat",
- "C'est injuste",
- "Mauvais, car la gestion était imparfaite",
- "Ce n'est pas bon d'elever la terre aux uns et de la donner à d'autres",
- "Pas bon, car ils ont placé des gens qui ne travaillent pas",
- "La R.A. avec le laisser-aller est à l'origine de la dégradation des terres",
- "A favorisé certains et appauvri d'autres",
- "A arrangé certains et défavorisé d'autres",
- "Mal gérée, a appauvri beaucoup de gens",
- "Je ne peux donner mes terres à d'autres",
- "Trop de spéculation, la RA a provoqué une baisse de la production",
- "Il faut laisser chacun se débrouiller",

Les thèmes avancés ici, contre la R.A. sont:

- L'injustice : "Ce n'est pas bon d'enlever des terres à certains pour les donner à d'autres".

Comme si en voulant lutter contre une injustice, l'Etat en avait commis une autre !

- Seul le propriétaire travaille réellement : "Les gens ne travaillent pas pour le Beylik",
- Condamnation de l'association comme mode de fonctionnement,
- RA = laisser-aller = absence de responsabilités,
- RA = laisser-aller = dégradation des terres,

(sous-entendu, seuls les propriétaires véritables s'occupent des terres)

- R.A. = spéculation = baisse de la production.

Enfin, la condamnation de l'interventionnisme étatique dans les rapports de propriété transparaît dans la formule :
"Il faut laisser chacun se débrouiller" qui serait peut-être convaincante si en d'autres circonstances le même enquêté ne demandait pas plus d'aide de l'Etat. Mais nous avons plus loin l'occasion de mieux comprendre cette contradiction qui renvoie en fait à une vision utilitaire de l'Etat.

2 - A propos de la Loi portant A.P.F.

En recoupant les avis exprimés on aboutit aux données suivantes :

TABLEAU N° 8 : AVIS SUR LA LOI A.P.F. / MODES DE VIE.

	NOMADES	SEMI-NOMADES	SEDEN-TAIRES	TOTAL	POURCENTAGE
Bonne chose	6	9	49	64	70,30 %
La terre à celui qui la travaille	1	/	4	5	5,50 %
Pour des titres de propriété	/	/	6	6	6,60 %
Contre (=éventuelles dépossessions)	1	2	7	10	11 %
Pas au courant	/	/	6	6	6,60 %
TOTAL	8	11	72	91	100 %

On le voit, la majorité des avis (70,30%) est favorable à"l'accession à la propriété foncière" qui est considérée comme une possibilité offerte par l'Etat d'acquérir des titres de propriété, même si il faut le noter, l'affirmation explicite (pour des titres de propriété est peu significative = 6 fois)

Voyons le détail des réponses :

- "Bonne chose, les limites seront respectées avec les titres de propriété",

- "Bon, car chacun connaîtra ses terres",
- "C'est bien d'avoir des titres de propriété",
- "Bon, les terres seront vivifiées",
- "Bon, car les gens seront responsables sur leurs terres",
- "D'accord; producteurs = propriétaires",
- "Bon, car chacun s'occupera de sa terre",
- "Il faut donner les titres de propriété sans favoriser les riches",

La majorité des enquêtés établit une relation forte entre le fait d'avoir un titre de propriété et le travail effectif de la terre :

- "C'est bon car les gens travaillent mieux",
- "Bon car incite au travail,"
- "Bon car encourage la production",
- "Bon pour augmenter la production agricole".
- "Bonne chose pour l'exploitation de la terre",

Une soif de proprété reconnue par l'Etat qui légaliserait l'appropriation passée des terres et fournirait une garantie - pour une majorité d'enquêtés sédentarisés depuis relativement peu de temps et conscients du fait que le travail de la terre est le seul horizon vu le peu d'offre de travail offert par les autres secteurs.

Il ne faut pas oublier de mentionner qu'un neuvième des enquêtés fait preuve d'une méfiance certaine en répondant de manière négative vis-à -vis de l'APF ; on craint en effet que derrière cette nouvelle loi de l'Etat ne résurgisse une vague de dépossession faisant suite à celle de la R.A.

Notons enfin la réponse assez étonnante : "Bon, les terres seront vivifiées". Dans le cadre de la tradition juridique islamique c'est la vivification qui est le support concret, et pour ainsi dire matériel de la propriété; alors que cette réponse suggère plutôt une perception contraire du processus : on attend le titre de propriété pour travailler réellement. Cette réponse marginale suggère quelque chose de réel, et nous semble t-il d'assez profond dans les mentalités actuelles : un sentiment de précarité ou a tout le moins, la sensation pour ne pas dire la

conscience du fait qu'en matière de propriété les choses sont incertaines.

B - Deux questions révélatrices.

Il s'agit de l'octroi des parcours aux producteurs de la steppe et de la privatisation des parcours.

1. Octroi des parcours aux producteurs de la ferqa.

Le dépouillement des avis exprimés donne le tableau suivant :

TABLEAU N° 9 : AVIS EXPRIMES SUR L'OCTROI DES PARCOURS.

	NOMADES	SEMI NOMADES	SEDENTAIRES	TOTAL	POURCENTAGE
La terre à ceux qui la travaillent	4	2	17	23	25,3 %
Bonne chose	4	8	40	52	57,1 %
Contre				9	9,9 %
Pas d'opinion		1	6	7	7,7 %
TOTAL	8	11	69	91	100 %

La majorité des enquêtés (57,1%) est pour, encore que ceux qui déclarent explicitement (reprenant un slogan de la R.A.) "La terre à ceux qui la travaillent", ne représente que 25,3% du total des avis exprimés.

Les réponses négatives ne sont pas argumentées un seul enquêté, sédentarisé à Zenina répond que dans ce cas, "il serait exclu de sa terre".

On s'explique assez mal l'unanimité des réponses favorables à cette idée d'octroyer les parcours aux producteurs puisque très peu d'enquêtés vivent encore sur des parcours, étant en majorité sédentarisés, et n'ayant pratiquement plus de cheptel.

Peut-être que rejettés de la steppe par la sécheresse et la perte des troupeaux, et mal intégrés dans le milieu sédentaire à cause de la précarité de l'emploi, cette majorité d'enquêtés espère encore retourner sur les parcours ?

On peut penser que par solidarité avec les quelques éleveurs restés à l'intérieur de la Commune, on accèpte que cette petite catégorie s'accapare l'ensemble des parcours ? Mais cette hypothèse ne tient pas lorsque l'on voit les réponses à la question suivante :

Il semble que la majorité de ces anciens éleveurs en voie de sédentarisation n'ait pas encore réellement rompu avec leur ancien mode de vie et leurs anciennes occupations. En fait il ne serait pas étonnant qu'en eux-mêmes ils se considèrent tous comme "producteurs de la ferqa"; sans les moyens de produire (eau, capital, cheptel.)
Se situant dans une sorte de no man's land puisque ne vivant plus tout à fait sur et de la steppe, et n'étant pas réellement intégré dans le monde des sédentaires, ils guettent le moindre signe qui leur permettrait de se raccrocher à l'un ou de s'installer définitivement dans l'autre milieu.

2 - Sur la privatisation des parcours.

TABLEAU N° 10: AVIS EXPRIMES SUR LA PRIVATISATION DES PARCOURS.

	NOMADES	SEMI-NOMADES	SEDENTAIRES	TOTAL
Contre la vente	6	11	51	68
Les riches seuls vont en profiter.	1	/	6	7
Préfère attribution	2	3	15	20
Donner des titres de propriété	1	1	7	9
Pour			3	3
Aucune idée	1		5	6
TOTAL	11	15	87	113

Notons d'abord que le nombre d'avis exprimés supérieur au nombre d'enquêtés s'explique par le fait que dans la même réponse il peut y avoir en fait deux avis; par exemple "contre la vente et pour l'attribution. Nous en avons tenu compte dans le dépouillement.

Ce qui apparaît tout de suite, c'est la faiblesse des réponses positives : seulement trois sédentaires; les réponses sont ainsi formulées :

- "C'est mieux que d'exproprier les gens",
- "Bonne chose",
- "C'est bon"
- "Bon"

Seule la première réponse est significative dans la mesure où elle véhicule un certain cynisme.
Il faut aussi signaler une réponse provenant d'un enquêté sédentarisé depuis longtemps à Djelfa et que nous n'avons pu classer :
"L'Etat sait mieux s'il faut vendre les terres ".

Ces deux réponses mises à part, il apparaît de manière évidente que la majorité des enquêtés est contre la vente et préfère l'attribution. La vente porte un risque, celui d'exclure les pauvres de l'appropriation des terres : "seuls les riches acheteront", et donc d'accentuer les déséquilibres sociaux "les pauvres n'auront rien , tout ira aux riches"; un enquêté affirme même : " ça devient de la colonisation"
Ainsi préfère t-on l'attribution (17,7% des avis exprimés); c'est à dire attribuer aux producteurs ce qui renvoie au consensus qui s'est dégagé en faveur de cette solution dans la question précédente.

Est-il possible de conclure au vu de ces avis sur cette question de la propriété. Il nous semble que non; c'est un domaine trop complexe, véhiculant trop d'aspirations parfois contradictoires (on voudrait bien s'intégrer de manière durable dans le milieu sédentaire mais sans pour autant rompre avec ces quelques hectares complétement dégradés dans la steppe). Le flou des réponses , leur caractère hésitant (sauf lorsqu'il

s'agit de rejeter catégoriquement l'idée de la vente qui [illegible] met fin justement à ce jeu, à la possibilité d'un retour) ne porte t-il pas en définitive la marque de ce qui caractèrise la condition de la majorité des enquêtés, à savoir la précarité d'une situation que l'on sait impossible à maîtriser ?

3) Sur les propriétaires absentéistes.

On terminera cette approche des avis exprimés à propos de la propriété par l'examen des différentes positions sur la catégorie des propriétaires absentéistes.

TABLEAU N° 11 : AVIS EXPRIMES SUR LES PROPRIETAIRES/MODE DE VIE.

ABSENTETISME

		NOMADES	SEMI NOMADES	SEDENTAIRES	TOTAL	%
CONDAMNATION	1. Contre (sans précision)	4	2	15	21	
	2. Ce n'est pas bien	/	/	12	12	
	3. Il faut travailler sa terre	2	2	1	5	
	4. La terre et le cheptel à ceux qui les travaillent	/	3	3	6	
	SOUS-TOTAL 1	6	7	31	44	48,35 %
COMPREHENSION	5. Utiles =donnent du travail	2	2	17	21	
	6. C'est leur affaire	/	/	7	7	
	7. Ont des raisons pour quitter la terre	/	/	5	5	
	SOUS-TOTAL 2	2	2	29	33	36,25 %
	NON REPONSES	/	2	12	14	15,40 %
	T O T A L :	8	11	72	91	100 %

En regroupant les réponses 1 à 4 et 5 à 7 on obtient :

a - d'une part, ceux qui condament les absentéïstes : 44 enquêtés formant 48,35% de l'ensemble.

b - d'autres parts ceux qui les justifient ou les comprennent, 33 avis exprimés soit 36, 25% de l'ensemble.

A l'intérieur du groupe opposé aux absentéïstes on relevera la relative importante de l'argument que l'on peut qualifier de moral :" Ce n'est pas bien", "il faut travailler sa terre".

Le propriétaire absentéïste rompt une sorte de contrat qui le lie à sa terre. Cependant derrière cet élément se profile aussi l'argument selon lequel seul le propriétaire est à même de réellement mettre en valeur la terre.

"Personne ne peut travailler la terre comme son propriétaire".
"La terre doit-être travaillée par son propriétaire".

La condamnation de l'absentéïsme n'obéit elle pas ici à la logique "traditionnelle" du paysan attaché à sa terre, à sa propriété ? La question mérite d'être posée justement pour dépasser la dichotomie facilement établie entre paysan sédentaire rivé à sa propriété, et semi-nomade n'entretenant qu'un rapport distant, de pure utilité, avec les parcours et dayas cultivées.

On notera que par rapport à cet argument "moral (réponse 2 et 3), le slogan de la R.A. (4) est assez faible ici (6 avis = 6,5%).

Pour l'autre groupe, l'argument qui domine est lié au fait que les propriétaires absentéïstes donnent du travail aux chomeurs (bergers, et agriculteurs, labours, semailles et moissons).

Cinq enquêtés estiment compréhensible l'absentéïsme (qui se confond ici avec le fait de se sédentariser) au vu des mauvaises conditions naturelles :

- "Ils ont raison de quitter la terre (sécheresse, vent de sable...)",
- "Ils ont leurs raisons : pas d'eau, pas de tracteurs et autres moyens",
- "Ont leurs raisons pour fuire la terre : sécheresse, manque de moyens, nationalisations"...

On notera enfin la logique individualiste exprimée par le biais du "c'est leur affaire". Cet argument est aussi important que la reprise du slogan R.A. (respectivement 7 et 6 voix) et dénote peut-être une tendance à la banalisation du phénomène absentéisme d'autant plus forte que le sentiment qui prévaut est que la terre ne nourrit plus son homme". Ce qui renvoie au problème de la dégradation de la steppe.

III - SUR LES LABOURS EN STEPPE.

Signalons d'abord que la question de la dégradation des terres (et de ses causes) à déjà été abordée dans le "rapport préliminaire". Nous allons maintenant observer les avis formulés par les enquêtés à propos de la nécessité de ces labours.

TABLEAU N° 12 : AVIS EXPRIMES SUR LES LABOURS EN STEPPE.

	NOMADES	SEMI-NOMADES	SEDEN-TAIRES	TOTAL	%
1.La céréaliculture est indispensable	5	7	12	24	26,40 %
2.Il faut toujours labourer	/	1	17	18	19,80 %
3.La steppe est à vocation agricole	/	/	19	19	20,85 %
4.Il faut labourer sur les bonnes terres (+irrigation)	3	/	2	5	5,50 %
5.Bon lorsqu'il y a de la pluie	/	1	18	19	20,85 %
6.Bon mais il y a des risques de dégradation		2	4	6	6,60 %
TOTAL	8	11	72	91	100 %

Les trois premiers avis constituent un soutien global des labours. Ce groupe de réponses forme (67%) du total ce qui est important. L'aspect indispensable de la céréaliculture est surtout affirmé par les nomades et semi-nomades, cependant que les sédentaires insistent beaucoup plus sur la nécessité des labours liée à la vocation agricole de la steppe. Il s'agit apparemment de prétendants à une agriculture en irrigué tournée vers le marché.
La réponse n°3 introduit un premier élément de discernement, de sélection : les labours doivent être effectués sur les bonnes terres où il y a possibilité d'irrigation.

La question de l'eau est soulignée majoritairement par des sédentaires qui la relient à la pluviométrie.
Enfin seules 6 réponses (6% %) posent de manière explicite les risques de dégradation.

Il ressort de ces données que la question des labours est d'abord liée à une nécessité (fournir un appoint en céréales utiles est-il dit à l'homme et à l'animal); elle est ensuite soumise à des contraintes : bonnes terres, pluviométrie et irrigation; pour enfin été mise en rapport avec la dégradation de la steppe :

Labours : 1 nécessité : 67 %
2 contraintes : 26,4 %
3 dégradation : 6,6 %

IV - LES RAPPORTS AVEC L'EX-CAPCS ET LA COOPSTEP.

Nous verrons d'abord les avis émis sur le fonctionnement de l'ex-CAPCS, puis sur la COOPSTEP, pour dégager ensuite des éléments de comparaison sur les deux organismes.

A - L'EX-CAPCS.

TABLEAU N° 13 : AVIS SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'EX-CAPCS/MODES DE VIE.

	NOMADES	SEMI-NOMADES	SEDEN-TAIRES	TOTAL	%
1.Bon = aidait les éleveurs	2	3	35	40	43,9 %
2.Mieux que la COOPSTEP	1	1	2	4	4,4 %
3.Pas de changements	1	/	2	3	3,3 %
4.Moins bonne que la COOPSTEP	1	2	/	3	3,3 %
5.N'a aidé que les coopérateurs de la R.A.	/	/	1	1	1,1 %
6.Il y avait du piston	2	4	13	19	20,9 %
NON - REPONSES	1	1	19	21	23,1 %
TOTAL	8	11	72	91	100 %

Nous constatons d'abord un taux assez élevé de non-réponses (23,1%) dû au fait qu'une partie des personnes interrogées comme chefs de ménage en 1987 ne l'étaient pas quelques années auparavant et n'avaient par conséquent pas de relations avec les organismes distributeurs d'alimentation complémentaire.

Ceci dit, 43,9% des avis exprimés sont favorables à l'ancienne CAPCS qui - dit-on aidait les éleveurs.
Les réponses 4,5 et 6 sont critiques par rapport à l'ancienne CAPCS, ainsi 25,3% des enquêtes ont un jugement défavorable à cet organisme. C'est surtout l'accusation de favoritisme (Piston) qui est relativement importante : 20,9% des avis exprimés.
On remarquera que sur les 17 avis exprimés par les nomades et semi-nomades, 7 points de vue sont favorables à l'ancienne CAPCS et 9 lui sont défavorables, et un seul enquêté déclare qu'il n'y a pas de changements. Ceci est certainement dû au fait que la coopstep distribue de moins en moins d'orge aux éleveurs.
Pour les sédentaires, 39 avis sont favorables à l'ex CAPCS et 14 seulement sont critiques. Ce rapport ne fait que renforcer l'impression relevée pour les nomades et semi-nomades.

B - LA COOPSTEP.

TABLEAU N° 14 : AVIS SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA COOPSTEP.

	NOMADES	SEMI-NOMADES	SEDEN-TAIRES	TOTAL	%
1.Utile	2	2	31	35	38,5 %
2.Mieux que CAPCS	2	2	8	12	13,2 %
3.Pas de changements	/	/	1	1	1,1 %
4.La CAPCS était meilleure	/	/	1	1	1,1 %
5.Ne fonctionne pas (manque d'orge)	2	3	10	15	16,5 %
6.Corruption/spéculation	2	3	5	10	10,1 %
7.Ne connaît pas	/	1	16	17	19 %
TOTAL	8	11	72		100 %

38,5% des enquêtés estiment que la COOPSTEP est utile, et 15,2% la jugent plus fonctionnelle que l'ex CAPCS.
Les réponses 5 et 6 nous donnent les points de vue critiques par rapport à la COOPSTEP qui représentent 26,6 % du total, ce qui est important mais qui correspond sensiblement au même pourcentage d'avis critique vis-à-vis de l'ex-CAPCS.

La réponse (5) axée sur le fait que la COOPSTEP manque d'orge (16,5% des avis) est importante puisque ces organismes étatiques sont jugés par rapport à deux critères :

- fourniture d'alimentation complémentaires,
- prêts de matériel mécanique (tracteurs).

L'insistance sur le problème de l'alimentation complémentaire dénote bien sur une inquiétude mais en même temps un début de mise en question du rôle de la COOPSTEP nettement perceptible lors des entretients que nous avons eu avec les enquêtés au début de l'année courante (après l'enquête donc). L'orge n'étant pratiquement plus disponible qu'au marché

V - Perception de l'avenir.

Nous essayerons de saisir cette perception d'abord en passant en revue les projets formulés par les enquêtés ainsi que les obstacles auxquels ils se heurtent, puis les aspirations ou projections plus lointaines. Voici d'abord une première présentation des besoins et blocages qui reviennent le plus souvent dans les réponses.

P R O J E T S	B L O C A G E S
- Construire une maison	- pas d'argent
- Reconstruire son puits	" "
- Travailler la terre et continuer à faire de l'élevage.	- pas de tracteur
- Faire de l'embouche	- Problème de l'alimentation complémentaire
- Posséder plus de cheptel et faire du maquignonage	- Manque d'argent, pas d'orge ni le camion
- Planter des arbres	- manque de moyens (La banque refuse de lui prêter de l'argent).
- Avoir un emploi stable	- Il n'y a pas d'offre d'emploi dans la région.

Ces préoccupations, on le voit, gravitent autour :
- du besoin d'un habitat en dur (y compris pour des nomades),
- d'une reprise ou dynamisation de l'activité agro-pastorale,
- cette dynamisation est liée à la résolution du problème de l'eau (puits),
- enfin en milieu sédentaire, le projet souvent repeté consiste à trouver un emploi stable.

Les blocages sont tout simplement liés au manque d'argent qui détermine l'acquistion des "moyens" c'est à dire tracteur, camionnette, puits...

Le niveau des besoins et des blocages montre assez bien l'état de paupérisation qui touche la plus grande partie des enquêtés.
Il faut enfin noter le nombre élevé d'enquêtés qui déclarent ne pas avoir de projet; 30 d'entre eux sont dans ce cas.
En réalité l'énumération des projets revèle un état des besoins des enquêtés, que nous pourrons plus loin approcher de manière plus précise

V PERCEPTION DE L'AVENIR

Voyons d'abord les réponses à la question sur l'avenir de l'exploitation.

TABLEAU N° 15 : AVIS SUR L'AVENIR DE L'EXPLOITATION.

	NOMADES	SEMI-NOMADES	SEDENTAIRES	TOTAL
1-Optimiste	1	/	/	1
2-Amélioration	/	1	/	1
3-ça marche	1	3	3	7
4-Attend aide de l'Etat	/	2	/	2
5-Dépend de dieu	1	/	4	5
6-Blocage	1	/	1	2
7-Pessimiste	/	/	2	2
8-Ne peut rien dire	/	/	5	5
9-Pas de réponse	4	5	57	66
T O T A L	8	11	72	91

Nous constatons d'abord l'importance de l'absence de réponses à cette question (point 8 et 9) qui renvoit au fait que pour ces 71 enquêtés (78%) il n'y a tout simplement pas d'exploitation.

On peut classer le reste des enquêtés ayant répondu dans les trois catégories suivantes :

1- Plutôt satisfait (avis 1,2,3) (9,9%)
2- Plutôt insatisfait(avis 6,7) (4,4%)
3-Dans l'attente d'une aide (avis 4,5) (7,7%)

Ces données nous permettent d'établir le tableau suivant :

TABLEAU N° 16 : NIVEAUX DE SATISFACTION DES EXPLOITANTS.

CATEGORIES	Nombre d'avis exprimés	Pourcentage
1-Plutôt satisfait	9	9,9%
2-Dans l'attente d'une aide	7	7,7%
3-Plutôt insatisfait	4	4,4%
4-Pas de réponse	71	78%
TOTAL	91	100%

Ce qui frappe donc, est le taux de non-réponses que l'on peut interpréter soit à partir du fait que pour cette majorité, il ne peut y avoir d'avenir pour une exploitation qui n'existait pas au moment de l'enquête; soit comme un élément de confirmation de l'idée que pour cette majorité l'avenir est bloqué.

Dans la première hypothèse, la notion d'exploitation (élevage et/ou céréaliculture) n'a de sens que pour 22% des chefs de ménages de la fraction.

De toute les manières, ces éléments ne font qu'appuyer l'idée que sans une série d'actions energiques, l'avenir de ces ménages est plus qu'incertain. Voyons comment les enquêtés se représentent ces actions et quelles aides ils attendent de l'Etat.

VI - AVENIR EXPRIME POUR LES ENFANTS.

Précisons d'abord que nous avons regroupé les réponses formulées par les chefs de ménages nomades et semi-nomades; les réponses étant sensiblement identiques; de plus ceci nous permet de mieux appréhender les tendances qui se dessinent.

L'analyse des tableaux 18 et 19 (voir pages suivantes) nous permet de dégager les points suivants :

NOMADES ET SEMI - NOMADES.

1. Pour les garçons

La réponse la plus significative est formulée par les chefs de ménages qui voudraient que leurs enfants mâles continuent à faire de l'agro-pastoralisme. La scolarisation n'étant pas mentionnée on peut penser que cette catégorie de chefs de ménages la rejète. Le cursus pour les enfants mâles est ici évident : gardiennage, puis bergers et enfin agro-pasteurs.

En second lieu, nous noterons les réponses qui consistent à lier à combiner scolarisation et agro-pastoralisme : soit que l'on considère la période de scolarisation comme intermédiaire; une sorte de concession faite à la modernité, les enfants étant ensuite orienté vers la reprise de l'activité du Chef de ménage (21%), soit que l'on effectue une certaine spécialisation des enfants. L'avis n°4 (5,25%) est exprimé par des chefs de ménages qui entendent orienter un ou deux garçons vers l'école en espérant une éventuelle réussite dans un autre secteur que l'agro-pastoralisme; les autres enfants aident le chef de ménage puis prennent la relève.

La réponse liant l'avenir des garçons à la scolarisation, sans précision est assez importante (21%) mais floue. On peut difficilement croire que ces chefs de ménages envisagent pour leur enfants males, un avenir complètement coupé de l'agro-pastoralisme.

2. Pour les filles.

Les avis sont ici unanimes, car même si l'on constate que la formulation des réponses est variée, le fond est le même, les filles gardent d'abord les bêtes jusqu'à la puberté, ensuite elles font le ménage et sont mariées.

Un seul (semi-nomade résidant près d'El-Guedid) affirme que "les petites iront à l'école."

En conclusion, on peut affirmer que pour les nomades et semi-nomades l'avenir des enfants n'est pas lié au passage dans l'institution scolaire; et on le comprend trés bien, puisque ce passage contribue généralement à détourner les enfants de l'activité de leurs parents.
En second lieu, nous noterons que ces chefs de ménages nomades et semi-nomades qui ne constituent que 20% de notre échantillon sont attachés à leur activité et que leur souhait majoritaire est de voir leurs enfants le perpétuer.

TABLEAU 18 : AVENIR EXPRIME POUR LES ENFANTS / SEXE. PAR LES NOMADES ET SEMI - NOMADES.

G A R C O N S			F I L L E S		
AVIS EXPRIMES	TOTAL	%	AVIS EXPRIMES	TOTAL	POURCENTAGE
1. Agro-pastoralisme	9	47,40%	1. Mariage	11	58 %
2. Scolarisation	4	21 %	2. Maison/ménage	3	15,8 %
3. Scolarisation puis agro-pastoralisme	4	21 %	3. Garder les bêtes puis mariage.	1	5,25%
4. Scolarisation pour certains, les autres agro-pastoralisme.	1	5,25	4. Les petites iront à l'école	1	5,25%
5. Réussite	1	5,25%	5. Sans réponse	3	15,7%
TOTAL DES AVIS EXPRIMES	19	100%	TOTAL DES AVIS EXPRIMES	19	100%

TABLEAU 19 : AVENIR EXPRIME POUR LES ENFANTS / SEXE. PAR LES SEDENTAIRES.

G A R C O N S			F I L L E S		
AVIS EXPRIMES	TOTAL	POURCENTAGE	AVIS EXPRIME	TOTAL	POURCENTAGE
1. Scolarisation	35	49%	1. Scolarisation	26	36,1 %
2. Scolarisation puis retour au travail de la terre	7	9,7 %	2. Un peu d'école puis maison et ménage	9	12,5 %
3. Scolarisation et un métier	7	9,7 %	3. Pas de scolarisation	9	12,5 %
4. Réussite	5	6,9 %	4. Mariage	8	11,1 %
5. Agriculture	3	4,1 %	5. Bonheur	5	7 %
6. Scolarisation mais il n'y a pas d'école	2	2,7 %	6. Scolarisation et un métier	2	2,7 %
7. Scolarisation pour certains, terres + cheptel pour les autres.	1	1,3 %	7. Scolarisation mais il n'y a pas d'école	2	2,7 %
8. Pas de scolarisation	1	1,3 %	8. N'a pas d'enfants	4	5,5 %
9. N'a pas d'enfants	4	5,5 %	9. Pas de réponses	7	9,7 %
10. Pas de réponses	7	9,7 %	/	/	/
TOTAL DES AVIS EXPRIMES	72	100 %	TOTAL DES AVIS EXPRIMES	72	100 %

SEDENTAIRES.

1 - Pour les garçons.

Le passage à l'école est exprimé clairement. Si l'on additionne les avis n°1,2,3,6 et 7, on remarque que 72,4% des chefs de ménages sédentaires sont d'une manière ou d'une autre favorable au fait de scolariser leurs enfants mâles.

Il reste que les avis sont assez variés. Nous constaterons d'abord le même nombre de chefs de ménages qui envisagent après un passage à l'école, le retour à l'agriculture, ou l'acquisition d'un métier qui constitue donc une rupture avec l'activité du père.

Seuls 5,4% des chefs de ménages refusent de scolariser leurs enfants mâles (réponses 5 et 8).

Nous noterons enfin que, à l'instar des nomades et semi nomades, l'idée d'affecter quelques garçons à l'école et d'autres à l'agriculture et ici aussi mentionnée quoique de manière très marginale (1 seul avis).

2 - Pour les filles.

Le principe de la scolarisation des filles est plus établi en milieu sédentaire (46 % des filles sont scolarisées au moment de l'enquête), 36% des chefs de ménages y sont favorable. Par contre on remarque que seuls 12,5% sont contre la scolarisation des filles.

Nous remarquerons que ce rapport positif à la scolarisation ne laisse aucun doute sur ce que sera la condtion post-scolaire (c'est à dire généralement après 15 - 16 ans), la maison et le mariage.

Seuls deux chefs de ménage souhaitent un avenir professionnel à leurs filles, encore s'agit-il de deux O. Beida installés à Djelfa après 1962.

VII - L'AIDE DE L'ETAT

Il est évident que chaque enquêté énumérant plusieurs avis sur cette aide, le nombre de réponses sera largement supérieur au nombre d'enquêtés.

TABLEAU N° 17 : ATTENTES CONCERNANT L'AIDE DE L'ETAT.

I	NOMADES	SEMI-NOMADES	SEDEN-TAIRES	T O T A L
1. Alimentation en eau	4	6	42	52
2. Fournir alimentation complémentaire	4	9	29	42
3. Fournir moyens mécanisés	1	3	18	22
4. Creuser des puits	2	2	10	14
5. Fournir des produits vétérinéraires	2	/	10	12
6. Donner des crédits	1	/	7	8
7. Fournir du travail	/	/	4	4
8. Construire des maisons	/	/	3	3
9. Construire des écoles	/	/	3	3
10. Aider à construire des écuries	1	/	2	3
11. Fournir électricité	/	/	2	2
12. Créer des coopératives	/	/	2	2
13. Fournir des graines	/	/	2	2
14. Lutter contre la corruption	/	/	1	1
15. Donner des titres de propriété	1	/		1
16. Construire des centres de santé	/	/	1	1
17. Donner du cheptel aux pauvres	/	1	/	1
18. Mises en défens	1	/	/	1
19. Reboisement	/	/	1	1
20. Attribuer des terres	/	/	1	1
21. Contrôler les labours	/	/	1	1
22. Faire baisser le prix de l'orge	/	/	1	1
23. Connaître les vrais agro-pasteurs	/	1	/	1
T O T A L	17	22	140	179

Nous pouvons appréhender cette demande globale d'aide à partir de deux critères :

- les demandes les plus importantes
- les demandes groupées par types

1 - Les demandes les plus importantes.

1.1. Les besoins en eau .

C'est le point le plus important : 66 mentions, soit : 36,87% de l'ensemble des demandes.

1.2. L'alimentation complémentaire.

42 mentions soit 23,46 %

1.3. L'aide en moyens mécanisés.

Il s'agit surtout de tracteurs et de camionnettes.

22 mentions soit : 12,29 %

1.4. Produits vétérinaires.

12 mentions soit : 6,70%

On remarque tout de suite que les demandes les plus significatives se rapportent à une aide en direction de l'amélioration des conditions de la production. Ceci constitue en fait le premier type de demande.

On distinguera donc 4 types :

a - Demandes visant l'amélioration de la production
b - Demandes à caractère sociale
c - Demande de lutte contre la dégradation de l'environnement.
d - Divers.

Ce qui nous permet d'élaborer le tableau suivant :

TABLEAU N° 18 : TYPES DE DEMANDES FORMULEES EN DIRECTION DE L'ETAT.

TYPE DE DEMANDES	NOMBRE DE MENTIONS	POURCENTAGE
A - Production	156	87,2%
B - Social	14	7,8%
C - Environnement	3	1,7%
D.- Divers	6	3,3%
TOTAL	179	100%

Le trait peut être le plus marquant qui se dégage de ces chiffres est la complète disproportion entre l'objet de la demande qui vise de manière majoritaire une aide de l'Etat à l'amélioration des conditions de la production agro-pastorale d'un côté et de l'autre, la sauvegarde du milieu national.

156 fois, les enquêtés ont formulé des demandes portant sur l'alimentation en eau, l'alimentation complémentaires, les moyens mécanisés, les crédits, les produits vétérinaires... et 3 fois seulement pour demander des mises en défens, un reboisement, le contrôle des labours. Ces problèmes sont pourtant connus des enquêtés de même que sont relativement bien identifiés les mécanismes de la désertification et de la dégradation; et pourtant, au moment de formuler une demande à l'Etat, de l'orienter vers ce qui leur parait le plus utile, tous ces aspects dramatiques liés à l'environnement (qui pourtant jouent un rôle important dans la destructuration de leurs activités "traditionnelles) sont passés sous silence ou du moins remises" au rang de préoccupations plus que secondaires, marginales.

Ceci est la première déduction, la seconde étant liée à l'aspect minoritaire des demandes axées sur l'amélioration des conditions sociales (habitat, santé, emploi, scolarisation...)

En orientant ainsi l'Etat vers le secteur économique de la production, les enquêtés ne font-ils pas quesse situer dans l'axe jugé le plus important pour assurer le développement régional ? en quoi il ne feraient (consciemment?) qu'aller dans le sens de ce qu'ils estiment ^être la priorité des priortiés pour l'Etat. Ou alors refusant l'exode rural et leur insertion dans d'autres systèmes d'activités, invitent - ils l'Etat à les aider à rester dans leur milieu, dans leur espace, pour reproduire leurs activités "traditionnelles" en les modernisant?